

Consultation du public sur le projet de création d'un centre de tri de déchets par TRI-o

Du 13 février au 14 mars 2023



Consultation du public sur le projet de création d'un centre de tri de déchets par TRI-o

La société publique locale TRI-O a déposé un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement relatif à la création d'un centre de tri de déchets issus de la collecte sélective sur le territoire de la commune de Masseube. Conformément aux dispositions du code de l'environnement, cette demande sera soumise à une consultation du public à la mairie de Masseube du lundi 13 février 2023 au mardi 14 mars 2023 inclus où le public pourra prendre connaissance de la demande et du dossier, du vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou être annexées si elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Gers, bureau du droit de l'environnement, 3 place du Préfet Erignac 32000 Auch ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-trio@gers.gouv.fr

De même, le dossier sera accessible sur le site internet de la préfecture du Gers, durant une durée de un mois.

Attention : si le site est consultable dès le début de cette semaine, pas d'intervention avant le 13/02 car le mail de connexion ne sera opérationnel que le 13/02 au matin sinon les interventions ne seront pas enregistrées, pas plus que celles déposées après le 12/03 à minuit